

Orford, le 24 janvier 2005

Bureau d'audiences publiques en environnement
575, St-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

A l'attention de :
Mme Claudette Journault, présidente
M.Pierre Béland, commissaire

Objet : Projet d'échange de terrains au parc Orford

Madame, Monsieur,

Je vous soumets ce mémoire en tant que président de l'association des riverains du lac Fraser. Nous ne sommes pas beaucoup de citoyens autour de ce lac, environ ving-cinq, et le parc du Mont-Orford occupe le reste du lac. Sur ce nombre une quinzaine de propriétaires sont membres en règle de l'association. Ces citoyens ont à cœur la sauvegarde du lac et son environnement. A chaque été, des gestes concrets sont posés pour protéger le lac et ses rives. Une grande partie des résidences sont considérées comme résidence secondaire et sont occupés en partie par des professionnels venant de la région de Montréal. Malgré leur occupation ces citoyens sont les premiers à assister à notre réunion annuelle.

Bien que notre association soit relativement modeste et que son fonctionnement soit généralement informel, il n'en demeure pas moins que la démocratie en dicte son fonctionnement et ses prises de position. M. le ministre Philippe Couillard qui ne manquait jamais une de nos réunions lorsqu'il était résident du lac ainsi que M. Raymond Bachand, président du groupe Sécor, peuvent d'ailleurs témoigner du sérieux de notre organisation. Lors de notre réunion générale de septembre dernier, M. Bachand a d'ailleurs très bien défendu la position que j'ai prise dans ce débat, à savoir un avis favorable au projet de Mont Orford Inc.

Cette position, je l'ai prise après avoir consulté individuellement chacun des membres de notre association. Nous avons eu une seule opposition à ce projet. Un membre jugeant l'agrandissement du parc trop minime. Il aurait aimé que le gouvernement ajoute au moins 2000 acres au parc pour pouvoir donner son accord au projet.

IL est évident que nous avons, nous les riverains une très grande préoccupation environnementale du lac et de ses rives.

La montagne qui fait partie de l'échange est devant nous, on la voit à tous les jours. Imaginer un développement sur cette montagne après que le gouvernement ait investi au lac Fraser près de dix millions de dollars en infrastructure pour un camping et une plage. Un camping sauvage qui se retrouverait en bordure d'un développement ça n'a aucun sens.

D'autre part nous avons très hâtes, que tous les terrains maintenant propriété du parc depuis une vingtaine d'années, fassent officiellement parties du parc pour que celui-ci puisse appliquer sa politique sans difficulté, à savoir le respect du territoire et le respect de ses règlements. Ce serait une garantie pour un meilleur environnement.

C'est avec nostalgie que je vois venir un grand changement pour le centre de ski. Il est agréable de pouvoir se rendre jusqu'au bas des pentes en auto et de pouvoir chauffer ses skis aussi facilement .Je suis conscient qu'avec un village au bas des pentes qu'il y aura beaucoup de changement dans nos habitudes de skieur.

Mais je suis aussi conscient qu'un mécène qui est prêt à faire fonctionner et améliorer ce centre et son équipement sans échange de terrain ça ne court pas les rues. Si le gouvernement veut gérer la montagne et lui apporter tout ce qu'il faut pour que nous puissions skier d'une façon sécuritaire et agréable, alors abandonnons le projet du Mont Orford Inc. Sinon je ne vois pas d'autres avenues possibles que l'échange de terrain et la construction du village tel que demandé par le promoteur.

Je vois aussi que dans ce projet toutes les garanties nécessaires existent pour que le projet se réalise en minimisant l'impact sur l'environnement .Je cite à ce sujet le plan d'aménagement d'ensemble de la municipalité du canton d'Orford et le comité aviseur nommé par le gouvernement qui devra donner son aval à chacune des étapes du développement. IL serait souhaitable qu'une décision se prenne le plus tôt possible avant que le promoteur change d'idée. C'est très surprenant qu'il ne l'ait pas encore fait. Allons-y avec le projet.

Merci

Jean-Guy Beaulieu
Président de l'association des riverains du lac Fraser